

Ref. 344/003
TERMES DE REFERENCE

**APPEL D'OFFRES POUR L'ACQUISITION DE MATERIEL DE VISIBILITE ET DE MERCHANDISING
-V FORUM ANMAR-**

Cordoue, 14 avril 2023

INSTRUCTIONS AUX SOUMISSIONNAIRES :

Date limite envoi offres : **02/05/2023**
Date de début du service : après signature contrat
Date limite clôture prestation : **15/11/2023**

Le dossier d'offre doit comprendre les pièces suivantes :

- Affidavit signé (Annexe I)
- Offre financière

Objet de l'offre : **MATÉRIEL DE VISIBILITÉ ET MERCHANDISING / V FORUM ANMAR**

L'offre doit être transmise sous forme d'un seul fichier PDF par courriel à : contrataciones@andaluciasolidaria.org , au plus tard le **02 mai 2023**, en indiquant dans le sujet : acquisition d'intrants / collecte des ordures

Toute question ou information supplémentaire puisse être consultée par courrier électronique, sur l'adresse e-mail susmentionnée.

1. CONTEXTE

Le projet « Renforcement des collectivités locales du nord du Maroc et de la Fédération ANMAR pour améliorer leurs capacités dans la gestion des compétences municipales » est financé par l'Agence Espagnole de Coopération Internationale pour le Développement -AECID- et le FAMSÍ ; et mis en place par FAMSÍ avec la collaboration de la Fédération ANMAR et la Direction Générale des Collectivités Territoriales du Ministère de l'Intérieur du Royaume du Maroc.

L'objectif général est de renforcer la gouvernabilité et la gouvernance démocratique des collectivités locales du Nord du Maroc dans la gestion des affaires publiques relevant de leurs compétences ; et l'objectif spécifique vise de contribuer à augmenter les capacités des collectivités locales du Nord du Maroc et de la Fédération ANMAR dans la gestion des compétences municipales.

Afin d'aboutir ces objectifs le projet prévoit les axes d'action suivants :

- Formation en budgets participatifs au profit de collectivités locales.
- Renforcement des capacités et échange d'expériences auprès des groupements des communes ; et investissement en équipement.
- Célébration du V Forum ANMAR

Le Forum ANMAR « Andalousie - Maroc » est un espace de rencontre entre les communes et autorités locales du Nord Maroc et d'Andalousie propice à (i) l'échange autour des questions d'intérêt commun dans le cadre de la coopération entre les deux territoires, (ii) au partage expériences et bonnes pratiques dans le domaine de la gestion publique et (iii) aux accords pour faire avancer les stratégies de développement conjointes dans un contexte articulé avec les politiques et institutions régionales et nationales de chaque pays.

L'activité s'inscrit dans le cadre des accords et des relations de coopération entre l'Union européenne et le Royaume du Maroc, abordant le rôle que les gouvernements locaux ont dans cette vision de coopération mutuelle et promouvant la participation et l'articulation des organisations internationales et de la société civile des deux rives.

Pour sa mise en œuvre, cet appel d'offres est lancé visant l'acquisition des matériels de visibilité et de merchandising nécessaires au bon déroulement de cet événement majeur.

2. OBJET DE L'APPEL D'OFFRE

Acquisition des supports de visibilité nécessaires pour la phase d'organisation et de communication préalable V Forum ANMAR, ainsi que pour le développement de l'événement.

3. RÉGIME JURIDIQUE DE L'APPEL D'OFFRES

Le contrat auquel ce document fait référence, ainsi que le document lui-même, seront régis par les clauses incorporées. Pour les questions non prévues dans le contrat susmentionné et les clauses de ces présents termes de références, ce sont les dispositions du système juridique privé espagnol et les réglementations communautaire qui seront applicables, à l'exception de celles relatives à la préparation et l'attribution du contrat, qui seront régies par la loi 9/2017, du 8 novembre, des contrats du secteur public, par lequel les directives du Parlement européen et du Conseil 2014/23/UE et 2014/24 / UE, du 26 février 2014 sont transposées dans le système juridique espagnol. Ce dernier s'applique notamment à :

- La réglementation communautaire pouvant être applicable en vue de son financement.
- Règlement spécifique émis par la Communauté autonome d'Andalousie dans
- L'exercice de ses compétences.
- Le Titre IV du livre I du code de commerce, inclut dans la loi 7/1998, du 13 avril, sur les conditions générales des contrats, et autres règles de droit privé applicables en cette matière, pour ce qui concerne les effets et la résiliation du présent Contrat.
- Loi organique 1/2002, du 22 mars, réglementant le droit d'association.
- Loi 4/2006, du 23 juin, sur les Associations d'Andalousie.
- Les Statuts du FAMSÍ

4. DELAI MAXIMUM D'EXECUTION

Le délai maximum d'exécution est jusqu'au 15 Novembre 2023. Aucune possibilité de prolongation n'est établie sauf accord ultérieur entre les parties.

5. SYSTÈME D'ATTRIBUTION

Le système d'attribution se fera par concours. L'évaluation des offres des soumissionnaires sera ajustée aux critères d'évaluation déterminés dans les présents Termes de référence.

6. TRANSPARENCE

Dans le respect des principes de transparence, d'objectivité et de non-discrimination, sans préjudice des autres moyens de publicité, le FAMSÍ dispose d'un Portail Transparence : <http://www.transparenciafamsi.org/contratacion>

7. MODE DE PRESENTATION DES PROPOSITIONS

La proposition sera soumise au format numérique à l'adresse suivante : contrataciones@andaluciasolidaria.org, avant 23:59 (heure de l'Espagne) le 02 mai 2023, avec les informations suivantes dans le corps du texte : référence attribuée à l'activité faisant l'objet du présent appel d'offre, le nom ou la raison sociale de l'entreprise, son numéro d'identification fiscale, ainsi que la désignation d'une personne de contact, le numéro de téléphone, le numéro de fax et l'adresse e-mail à laquelle FAMSÍ puisse s'adresser.

Il sera de l'obligation et de la responsabilité de l'entreprise attributaire du marché de se conformer aux obligations en matière de législation du travail ou de toute autre nature, ainsi que la responsabilité dérivée de l'exécution de l'objet du contrat.

8. DOCUMENTATION REQUISE

Les documents suivants doivent être incorporés en tant que documentation requise, sous forme numérique :

- A) DÉCLARATION SIGNÉE (ANNEXE I)
- B) OFFRE ÉCONOMIQUE

L'Offre Économique sera incluse en exprimant sa valeur en dirhams. Un budget détaillé doit être soumis. Dans les offres seront comprises, à toutes fins utiles, les taxes de toute nature qui sont prélevées sur les différents concepts sans pouvoir être répercutées comme un élément indépendant. Par conséquent, il sera considéré que la TVA et les autres taxes applicables à ce contrat sont incluses dans l'offre économique présentée. Les Offres économiques qui contiennent des omissions, des erreurs ou des ratures qui empêchent une compréhension claire de leur contenu, ou celles qui sont considérées comme disproportionnées ou anormales ne seront pas acceptées.

9. CONSEIL CONTRACTANT

L'Organisme Contractant du FAMSÍ sera assisté d'une Commission de Sélection conformément aux dispositions des Instructions Contractuelles Internes de l'Association, qui, selon l'organigramme, correspond à la Gérance du FAMSÍ.

10. PROCÉDURE D'ATTRIBUTION

Le mode de sélection de l'offre et l'attribution du marché s'effectueront conformément aux indications et critères contenus dans les présents termes de référence, avec différents critères d'attribution.

FAMSI a le pouvoir d'attribuer le marché à l'offre la plus avantageuse selon les critères établis ou de déclarer l'attribution nulle, sans générer aucun droit pour les soumissionnaires.

FAMSI se réserve la possibilité d'attribuer les différentes prestations à réaliser à plus d'une Entité. Passé le délai de réception des offres, 15 jours à compter de la publication du présent Cahier des Charges, les plis seront ouverts.

Si l'Autorité le juge approprié, un délai peut être accordé pour résoudre les éventuels défauts qui auraient pu être trouvés dans la documentation reçue. Le délai de correction des erreurs sera celui déterminé par l'Organisme et ne pourra être supérieur à 10 jours ouvrés ni inférieur à 5 jours.

Passé ce délai, 15 jours à compter de l'ouverture des offres ou de la fin du délai de résolution des défauts matériels, la proposition d'attribution sera réalisée, sur la base des critères établis dans les présents Termes de Référence.

Une fois la documentation vérifiée, l'attribution sera proposée à l'Organisme en charge du Fonds, conformément à son organigramme de fonctionnement, dans les 5 jours ouvrés suivant la présentation des pièces justificatives.

Le/s soumissionnaire/s seront informés des différentes phases de la procédure d'attribution.

11. PROPOSITION D'ATTRIBUTION

Les critères objectifs qui devront être utilisés pour évaluer les offres présentées seront les suivants

CRITÈRES	PONCTUATION
Prix offert toutes taxes comprises, y compris TVA.	90%
Améliorations techniques	10%
Total	100%

12. FORMALISATION DU CONTRAT

Le contrat viendra compléter la notification de l'attribution définitive. Le contrat sera formalisé par écrit, dans un délai maximum de 15 jours ouvrés à compter de la réception de la notification d'attribution. L'adjudicataire, entrepreneur, peut demander que le marché soit érigé en acte public en payant les dépenses qu'il entraîne.

Si dans la période préalablement établie le contractant ne respecte pas les exigences nécessaires à la formalisation du contrat ou qu'il n'est pas formalisé pour une raison imputable au contractant, FAMSI peut accepter sa résolution, le FAMSI pouvant être indemnisé pour les dommages causés, et l'Association pouvant de nouveau faire appel à d'autres prestataires pour le même objet.

13. CESSIION DU CONTRAT ET SOUS-TRAITANCE

Ni la cession ni la sous-traitance de toutes les activités faisant l'objet du marché ne seront acceptées. La sous-traitance de tâches ou d'activités spécifiques au sein de celle-ci ne sera pas acceptée à l'insu et/ou avec l'autorisation expresse de FAMSI.

14. RÉSILIATION DU CONTRAT

La résiliation du contrat interviendra dans les cas indiqués dans le présent document. En outre, le FAMSÍ pourra résilier le contrat en cas de défaillances répétées dans l'exécution des services, de fausseté avérée des données fournies qui auraient influencé l'attribution du contrat, d'introduction de modifications dans la composition des équipes sans autorisation préalable, ainsi que l'utilisation des travaux à des fins personnelles ne remplissant pas les conditions établies dans le présent document ou, le cas échéant, celles proposées par le contractant.

Sont également causes de résiliation du contrat :

- Le non-respect de la confidentialité dans la procédure.
- L'abandon du service contracté.
- L'inclusion du contractant dans les interdictions de contracter ou d'incompatibilité conformément à la réglementation en vigueur et/ou conformément aux conditions des présents Termes de Référence.

FAMSÍ sera indemnisé pour les dommages causés par la résiliation du présent contrat lorsque les causes sont imputables au contractant.

15. JURIDICTION COMPÉTENTE

L'organe juridictionnel compétent pour traiter des affaires controversées sont les Cours et Tribunaux de Séville, conformément à la juridiction civile

16. PROTECTION DES DONNÉES

Conformément au Règlement (UE) 2016/679 du Parlement européen et du Conseil, du 27 avril 2016, relatif à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel et à la libre circulation de ces données et par celui abrogeant la directive 95/46/CE (RGPD) donnant son consentement exprès et sans équivoque au traitement de ses données personnelles, les données des sous-traitants seront incorporées dans un fichier dûment enregistré auprès de l'Agence espagnole de protection des données la ASOCIACIÓN FONDO ANDALUZ DE MUNICIPIOS PARA LA SOLIDARIDAD INTERNACIONAL, avec CIF G14565329, et adressé à Avenida El Brillante n°177, Córdoba, 14.012. Le but est la gestion et le contrôle corrects des relations commerciales contractées et la soumission d'informations par la FAMSÍ sur les processus contractuels ouverts. Les soumissionnaires peuvent exercer leurs droits d'accès, de rectification, d'annulation ou d'opposition par communication adressée à :

PROTECCIÓN DE DATOS
ASOCIACIÓN FONDO ANDALUZ DE MUNICIPIOS POR LA SOLIDARIDAD INTERNACIONAL
Avda. El Brillante n° 177, 14012, Córdoba (España)

Ou par email: contrataciones@andaluciasolidaria.org

17. CONFIDENTIALITÉ DES INFORMATIONS

Le contractant s'engage à maintenir une confidentialité et une réserve absolues concernant toute information ou donnée qu'il obtient ou pourrait obtenir au cours du processus d'attribution du présent marché, ainsi que les informations qui correspondent à l'exécution du contrat lui-même.

Le contractant doit porter une attention particulière aux garanties et limitations, en référence au traitement des données personnelles, imposées par le GDPR.

De la même manière, le contractant s'engage à respecter les règles de protection des données personnelles dans le développement de son activité professionnelle, en ce qui concerne les données auxquelles il peut avoir accès dans l'exécution de l'objet du contrat. Dans ce cadre, le contractant accepte la déclaration/le respect de la protection des données personnelles figurant à l'annexe I.

18. ACCEPTATION DES TERMES ET CONDITIONS

La participation à ce concours implique l'acceptation des présentes conditions générales, ainsi que le respect des exigences et obligations légales applicables.

19. PRESCRIPTION TECHNIQUES - CAHIER DES CHARGES

VISIBILITÉ DES MATÉRIAUX ET MERCHANDISING	
NB. UNITÉS	DESCRIPTION
1	Conception d'image de l'événement pour application dans l'ensemble des matériaux de visibilité
250	Tour de cou Mirok en coton non imprimé
150	Tour de cou vert et rouge sans impression
250	Sac Larsen sans impression
1	Marquage sérigraphie 1 couleur sur 2 faces
250	Stylo Compo rouge sans impression
1	Tampographie 1 couleur sur 1 face uniquement Logo V Forum
250	Carnets : format A5 avec 50 feuilles non imprimées ; Fil blanc (spiral) sur le côté 21 cm; Couvertures en carton encreur 4/4
250	Chemises impression en coul sur couché 300 gr con plastification mate
236	Accréditations personnalisées aux encres 4/0 ; format 10 x 7,5 en carton écologique 300 gr avec matrice pour tour de cou
50	Badges vierges aux mêmes dimensions
4	Affiches pour la porte des Salles de l'Atelier. Format A3
4	Roll ups 85x2m + support métallique
3	Banderoles 3 x 1 m, impression bache in en haute définition avec anneaux.
150	Programme en français a 4/4 encres ; en 150 gr mate; quadriptyque fermé 12x25, ouvert 47x25.
150	Programmes en espagnol
56	Étiquettes nominatives personnalisées (chevaliers) ; Format A4

30	Chevaliers en blanc ; formato A4
200	Invitations 10x21 en carton 300 gr. 50 exemplaires x 4 modèles : 2 modèles au 4/0 et 2 au 4/4.

FAMSI se réserve le droit d'ajuster le nombre final (quantité) à acquérir en fonction du budget et de l'offre reçue.

ANEXO I. CERTIFICADOS/DECLARACIONES JURADAS

D/Dña con DNI/NIF.....como representante de la Entidad..... con CIF.....

DECLARA BAJO SU RESPONSABILIDAD: (señale lo que proceda)

Que la Entidad que represento goza de capacidad técnica y de gestión económica suficientes para la ejecución del correspondiente proyecto.

Que la Entidad que represento se encuentra de alta e inscrita en el epígrafe correspondiente en el Impuesto de Actividades Económicas y al corriente de su pago.

Que la Entidad que represento se encuentra al corriente en el cumplimiento de sus obligaciones tributarias, aportando certificado expedido por la Agencia Tributaria.

Que la Entidad que represento se encuentra al corriente en el cumplimiento de sus obligaciones con la Seguridad Social, aportando certificado expedido por la Tesorería General de la Seguridad Social.

Que la Entidad que represento no está incurso en ninguna de las prohibiciones para ser persona beneficiaria, de conformidad con lo establecido en el artículo 13 de la Ley 38/2003, de 17 de noviembre, General de Subvenciones y con lo establecido en el artículo 2 de la presente Orden.

Que la Entidad que represento se somete a la jurisdicción de los juzgados y tribunales de cualquier orden, para todas las incidencias que de modo directo o indirecto pudieran surgir del contrato, con renuncia, en su caso, al propio fuero jurisdiccional que pudiera corresponder.

El/la abajo firmante DECLARA, de aceptación incondicionada y acatamiento del presente documento sin salvedad alguna, así como la exactitud y veracidad de todos los documentos presentados y de que cumplan todas y cada una de las condiciones para la contratación.

En Sevilla, a de de 2023.

Firma